

# Commune de Freneuse

## PLAN LOCAL D'URBANISME

### Plan de zonage n°3/3

1:2 000

Vu pour être annexé à la délibération du 06/05/2021 approuvant les dispositions de la modification n°1 du PLU.

Fait à Freneuse,  
Le Maire,

APPROUVÉ LE : 25/11/2016  
MODIFICATION SIMPLIFIÉE n°1 LE : 25/10/2018  
MODIFICATION n°1 LE : 06/05/2021



Réalisé le : 22/04/2021

### Légende

- Surfaces en eau
- Élément identifié au titre du L.151-19 et du L.151-23 du code de l'urbanisme
- Élément identifié au titre du L.151-19 et du L.151-23 du code de l'urbanisme
- Bande de 50 m en lisière d'un massif forestier de plus de 100 ha
- Emplacements réservés
- Espace boisé classé au titre du L.113-2 du CU
- Marge de recul par rapport à la RD.113
- Secteur concerné par une orientation d'aménagement et de programmation
- Secteur identifié au titre du R.123-11b du code de l'urbanisme
- Zone de constructibilité limitée
- Zone de bruit RD.113 et voie ferrée

- UA : Centre historique
- UD : Secteur pavillonnaire à densifier
- UDa : Secteur destiné à une opération d'aménagement à destination d'habitat
- UG : Secteur pavillonnaire
- UGa : Secteur pavillonnaire dense
- UH : Secteur résidentiel
- UI : Secteur économique isolé
- Ula : Secteur économique en continuité des espaces bâtis
- Ulb : Secteur économique: ZAC CC Portes Île de France
- Uls : Secteur de développement des activités en lien avec les anciennes carrières
- 1AU : Zone d'urbanisation future à vocation d'habitat
- A : Zone agricole
- Ap : Zone agricole à enjeux paysagers et soumise au risque d'inondation
- N : Zone naturelle
- NH : Zone naturelle d'habitat diffus
- NL : Zone naturelle de loisirs
- NC : Secteur des anciennes carrières
- NR : Secteur correspondant à une rampe de mise à l'eau et une estacade constituant un STECAL au titre de l'article L.151-13 du Code de l'Urbanisme

N°	Surface	Objet	Bénéficiaire
ER n°1	10 917 m²	Elargissement de la voirie	Commune
ER n°2	15 091 m²	Renforcement du chemin doux et aménagement paysager	Commune
ER n°3	56 m²	Elargissement de voirie (pan coupé)	Commune
ER n°4	914 m²	Création d'une liaison piétonne entre la rue des Vignes et la rue de la Vallée	Commune
ER n°5	3 162 m²	Elargissement de voirie	Commune
ER n°6	1 916 m²	Elargissement de voirie	Commune
ER n°7	690 m²	Création d'un accès piéton	Commune
ER n°8a	263 m²	Aménagement paysager pour mise en valeur de l'Église et amélioration de la voirie	Commune
ER n°8b	495 m²	Aménagement paysager pour mise en valeur de l'Église et création de stationnement	Commune
ER n°9	152 m²	Elargissement de voirie	Commune
ER n°10	2 879 m²	Elargissement de voirie	Commune
ER n°11	395 m²	Elargissement de voirie	Commune

